WG15A

Sécurité des machines : les exigences de sécurité et de santé de la directive « Machines » 2006/42/CE

Appliquer, d'une façon réaliste, les exigences de la directive « Machines » lors de la conception de machines neuves ou lors de la modification de machines existantes

Objectifs pédagogiques

- lister les procédures de certification à respecter dans le cadre du marquage CE;
- décrire les exigences de sécurité à appliquer et la manière de les respecter avec discernement :
- appliquer les principes d'intégration de la sécurité en phase de conception.

Méthodes pédagogiques

Travaux de groupe

Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur. Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Moyens d'évaluation

Quizz

Profil du formateur

Formateur expérimenté, intervenant dans des missions de conseil et d'assistances techniques en entreprise.

Personnel concerné

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, des services méthodes et des services de sécurité.

Pré-requis

Aucun.

Sessions

>> Classe virtuelle

du 01/10/2024 au 02/10/2024

Prix public: 1142 € HT **Durée**: 14 heures 8h30 à 12h et 13h30 à 17h (4 modules de 3h30)





Programme

```
>> Module 1
Les principes fondamentaux de la nouvelle approche.
Les principes d'intégration de la sécurité.
Les procédures de certification :
les différents types de certification ;
              les EESS;
>> Module 2
              l'analyse des risques ;
>> Module 3
              la notice d'instruction;
              le dossier technique ;
la déclaration de conformité ;
              le marquage CE.
>> Module 4

Cas particuliers des machines en service.
Conclusion, synthèse.
```

Responsable technique de la formation

Sébastien Parnet

Inscription

